

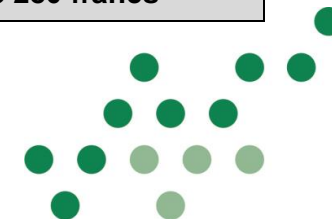
SUBVENTIONS DU FONDS DU SPORT POUR LE MOIS DE MAI 2023

Subventions pour les compétitions sportives

La demande doit être déposée au moyen du formulaire en ligne [Compétitions sportives \(be.ch\)](http://Compétitions_sportives_(be.ch)) après la manifestation, au plus tard le 31 décembre de l'année civile suivante. Les subventions sont plafonnées à 10 000 francs par compétition et se basent sur deux critères : le nombre de participantes et de participants ainsi que les frais de compétition imputables.

Dans le Jura bernois, le Conseil du Jura bernois (CJB) fixe les montants dans un règlement spécifique.

Objet	Type de soutien	Montant octroyé
Club des Patineurs de Moutier	Coupe prévôtoise 2023	4'120 francs
Club des patineurs de Tramelan	Concours de patinage artistique	3'860 francs
Club Athlétique Courtelary	Course des 10 Bornes	3'650 francs
Vélo-Club Tramelan	Eole Bike	3'190 francs
VTM Vélo Trial Moron Valbirse-Tramelan	Championnats Suisse et Swiss Cup Bévillard 2022	2'680 francs
Association Moutier Trail	Swiss Backyard Ultra Prêles	1'170 francs
Société Haltérophile Prévôtoise	Championnat bernois	860 francs
Boccia Club Corgémont	Grand Prix de Corgémont	780 francs
Boccia Club Corgémont	Tournoi national lui e lei	770 francs
Tennis-Club Malleray-Bévillard	Tournoi de Noël 2022	720 francs
Tennis-Club Malleray-Bévillard	Tournoi Printemps 2022	600 francs
Tennis-Club Malleray-Bévillard	Tournoi d'été 2022	410 francs
Tennis-Club Moutier	Rado Club Champion Trophy TC Moutier	260 francs
Tennis-Club Moutier	Tournoi de la Prévôté 2022	210 francs
		23'280 francs



Subventions pour la construction et remise en état d'infrastructures sportives

Ont droit à une subvention : les associations ou fédérations sportives cantonales bernoises, les organisations cantonales bernoises d'utilité publique ou les communes bernoises. À noter que les infrastructures doivent être accessibles à un large public et situées dans le canton de Berne.

La demande doit être déposée au moyen du formulaire en ligne [Construction et remise en état d'infrastructures sportives \(be.ch\)](https://www.conseildujurabernois.ch/fr/infrastructure-sportive) **avant le début du projet.**

Objet	Type de soutien	Montant octroyé
Tennis Club Tavannes	Nouveaux courts de tennis	17'530 francs
Football Club Erguël	Rénovations	1'030 francs
		18'560 francs

Subventions pour le matériel sportif

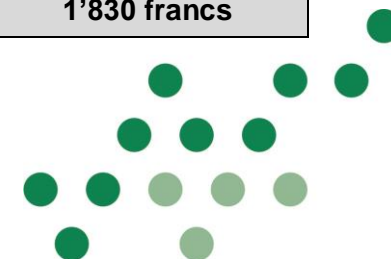
Ont droit à des subventions:

- les associations et les fédérations sportives cantonales dont le siège se trouve dans le canton;
- les autres organisations cantonales bernoises d'utilité publique qui soutiennent le sport dans le canton;
- les communes du canton

Une subvention peut être allouée pour du matériel sportif usuel non personnel servant à la pratique d'une discipline sportive ou pour des pièces détachées, conformément à la liste du matériel sportif subventionné disponible sur le site internet suivant : [Matériel sportif \(be.ch\)](https://www.conseildujurabernois.ch/fr/matériel-sportif)

La demande doit être déposée au moyen du formulaire en ligne [Matériel sportif \(be.ch\)](https://www.conseildujurabernois.ch/fr/matériel-sportif) **après l'acquisition du matériel sportif**, au plus tard le 31 décembre de l'année suivante.

Objet	Type de soutien	Montant octroyé
Haltéro-Club Tramelan	Matériel de sport	1'020 francs
Tennis-Club Moutier	Matériel de sport	810 francs
		1'830 francs



Informations

- Etienne Klopfenstein, président du CJB, 079 210 97 04
- Kim Seiler, secrétaire générale du CJB, 031 633 75 73

Rue des Fossés 1
Case postale 524
2520 La Neuveville

T +41 31 633 75 73
www.conseildujurabernois.ch
info.cjb@be.ch

